



## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARLUX

Séance du mardi 12 septembre 2017 à 20 heures 30

Présents : André ALARD, Michel LEMASSON, Odile COURONNÉ, Guy SAULIERE, Jean-Claude DELHORBE, Sandrine NOIRET, Philippe ENTE, Virginie JARDEL, Jeannine CHARRIER, Marie-Laure FERBER, Michel GARNERO

Absents excusés : Jean-Luc LIEUBRAY, Marie-Laure FERBER

Procurations: Nadia GARRIGUE à Odile COURONNÉ

Secrétaire de séance : Sandrine NOIRET

### 1-Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 1er août 2017

Approuvé à l'unanimité.

### 2-Rentrée scolaire 2017-2018

Effectif des écoles du RPI : 129 écoliers

Carlux : 54 écoliers

Petite section : 6

Moyenne section : 12

Grande section : 20

Cours préparatoire : 16

Saint Julien de Lampon : 42 écoliers

CE2 + CM1 : 21

CM1+CM2 : 21

Cazoules : 16 écoliers

CE1 : 16

Sainte Mondane : 17 écoliers

Toute petite section : 5

Petite section : 12

#### Travaux bâtiments école

Les employés communaux ont réalisés les travaux de réfection des sols avec l'aide des élus. Le coût approximatif des travaux s'élève à la somme de 35 385.08 €.

Entreprise	nature travaux	TTC €
Ets Sudrie	isolation thermique et acoustique	16 647,84
Reca color	peintures	338,1
Leclerc brico	fournitures	453,57
Coverpa	fournitures	304,96
Souillac sas	fournitures	167,47
Point P	sols	7 404,91
Rexel	luminaires	1 149,83
Durand décor	rideaux	2 200,20 (devis)
Seabra	remplacement groupe ventilation / sanitaires	576,00
Croizille	Renfort ferme	3 406.20
Ets Mouthino	crépis façade	2740,00 (devis)
	<b>TOTAL</b>	<b>35 385.08</b>

L'inspection d'académie de la Dordogne réitère les mesures de sécurité à mettre en œuvre dans les écoles à la rentrée 2017.

### **3-Assainissement : réseau d'assainissement séparatif pour la collecte du hameau de LASFARGUES**

Le montant estimatif des travaux d'élève à 70 000.00 €.

Consultation de la mission de maîtrise d'oeuvre :

CESO : rémunération sans forfait : 10 %

SOCAMA : rémunération forfaitaire : 7 300,00 € H.T.

DEJANTE : Rémunération forfaitaire : 6 400,00 € H.T.

L'entreprise DEJANTE est retenue pour assurer la prestation.

### **4- Dénomination d'un espace public**

Le maire propose au conseil municipal de dénommer l'espace public situé au bourg, l'ensemble cadastré section C parcelles n°870 et 871 « square Pierre Arpaillage », en hommage à l'homme défunt magistrat et homme politique, Garde des sceaux de 1988 à 1990 né à Carlux le 13 mars 1924 et décédé le 11 janvier 2017.

Une plaque sera scellée sur la pile d'entrée.

### **5- Organisation de la visite du sous préfet du mardi 19 septembre 2017**

Monsieur le sous préfet sera accueilli à la mairie suivi d'une visite guidée du château, de l'Agence Postale et du cabinet médical.

*Marie-Laure FERBER rejoint la séance.*

### **6-Questions diverses**

-Modification du PLU : la modification du projet est notifié aux services de l'Etat. L'enquête publique est envisagée avant la fin de l'année.

-Contrats aidés : les aides de l'Etat ne sont pas reconduites

-Véolia : le compteur du bâtiment de la mairie sera remplacé.

-Site internet de la mairie: proposition pour participer à "communes en réseau".

-le Fonds de compensation de la TVA verse la somme 77 568 € pour les dépenses d'investissement réalisées en 2016.

-Défense incendie : le contrôle des bouches et poteaux d'incendie effectué par le Centre de Secours de Sarlat ne comporte aucune anomalie.

-ARS : le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine est satisfaisant.

-M. et Mme ENTE ont effectué un don de 70 € lors de la cérémonie des 50 années de mariage.

-Recensement de la population 2018 : les opérations de recensement se dérouleront du 18 janvier au 17 février 2018.

*La séance est levée à 22 heures.*

